



Discours d'ouverture du congrès de l'ACIM 2025

Paris le 17 mars 2025,

Chers collègues, chers amis,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à Paris et nous espérons que vous avez profité de votre venue pour découvrir la capitale. La météo semble être avec nous et vous devriez bénéficier d'une vue magnifique sur la ville ce soir au dernier étage de la BNF lors de la soirée festive (et surprise) prévue au Belvédère.

Nous remercions tout d'abord la BNF de nous accueillir, et nous sommes honorés de la présence ce matin de Marie de Laubier, directrice des collections. Un merci également particulier [nos excuses si les intitulés des fonctions ne sont pas tout à fait exacts] à Emmanuel Aziza, directeur du département son, vidéo, multimédia, Fabrice Menneteau, chef du service son, Sylvain Lachendrowiecz, son adjoint, Pierre Pichon et Catherine Lamarre, du service son.

Nous n'oublions pas non plus les partenaires parisiens qui nous ont aidés dans la préparation de ces deux journées : la Médiathèque Musicale de Paris et les bibliothèques de la ville de Paris (Laudine Lemancel, Céline Muller, Damien Poncet), la médiathèque de la Philharmonie de Paris (Carl Plessix), La discothèque de Radio France (Thomas Henry).

Nous saluons également la présence ce matin et toute l'année à nos côtés, d'Hélène Brochard, présidente de l'ABF.

Vous le savez, l'ACIM bénéficie du soutien du ministère de la culture et du service du livre et de la lecture en particulier, représenté par Pascale Issartel, adjointe au chef du département des bibliothèques.

Pour conclure cette série de remerciements ou presque, nous adressons une pensée pleine d'amitié, de camaraderie et de fraternité à Christian Massault, président d'honneur de l'ACIM qui ne peut pas être présent parmi nous cette année. Au-delà de sa voix de stentor aux moments cruciaux des votes de l'AG, sa bonhomie et sa bonne humeur à toute épreuve vont vraiment nous manquer cette année.

Vous n'êtes pas sans savoir que le CA et le bureau de l'ACIM seront renouvelés cette année. Mon premier discours de président ayant été prononcé par écrans interposés, je

profite de ce dernier discours de **CO** président “in real life” pour adresser une pensée respectueuse et pleine de gratitude aux petites mains du bureau et du CA.

Nous voilà donc réunis pour 2 jours autour de la thématique de la patrimonialisation de nos collections musicales. Si le sujet ne date pas d’hier, il prend aujourd’hui une importance toute particulière. A l’heure où les coupes budgétaires touchent plus que jamais nos établissements, où des décisions radicales et il faut le dire parfois non réfléchies sont prises, il nous semble qu’il est plus que jamais temps de prendre cette problématique à bras le corps. Le dépôt légal dont il sera grandement question durant ces deux jours, existe. Et c’est une grande chance que nous avons. Mais quel rôle peuvent jouer les bibliothèques quelle que soit leur taille dans la préservation, la conservation et la communication de nos collections patrimoniales ? Qui pour réfléchir, formaliser et mener à bien ce travail au niveau national ? Et au final, qu’appelle t’on le patrimoine musical ? L’éphémère boys band américain “In real Life”, pour revenir aux mots prononcés plus haut, fait-il partie d’un patrimoine musical ?

Malgré notre représentativité nationale et la confiance que nous accorde le ministère de la culture, l’ACIM ne pourra à elle seule répondre à toutes ces questions. Nous pensons néanmoins en toute modestie que ce congrès (se déroulant à la BNF, c’est tout un symbole) pourra être l’allumette, l’étincelle, le déclic , l’esquisse d’une prise de conscience collective de la richesse de nos collections musicales et de la nécessité de continuer à mieux les préserver et les conserver.

Vient le moment inévitable de citer en partie la loi Robert : “Les bibliothèques transmettent [...] aux générations futures le patrimoine qu’elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu’à leur diffusion”. Ajoutons le mot “musical” à cette citation de l’article 4 et “on aura tout bon”.

Nous vous souhaitons un bon congrès riche d’échanges, de découvertes et de rencontres.

Eva Alm, Anne Tricard, Dominique Auer,
co-président.e.s de l’ACIM